

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
PARIS :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR :  
Chez tous les Libraires :  
A PARIS :  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Taitbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Mars 1878.

## Chronique générale.

### LA FRANCE AU CONGRÈS.

Le gouvernement français a reçu samedi, pour la première fois, l'invitation d'assister au Congrès de Berlin.

L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ayant consenti à se faire représenter par leur ministre des affaires étrangères, la France est donc invitée, comme signataire du traité de Paris, à suivre cet exemple.

Nul doute que, dans le plus prochain conseil des ministres, M. Waddington ne reçoive du cabinet l'autorisation et les instructions nécessaires.

Par suite d'un nouveau revirement chez le garde des sceaux, la lutte, au Sénat, prendrait peut-être une allure qu'on ne prévoyait pas d'abord. M. Dufaure se montrerait maintenant disposé à sacrifier son projet d'amnistie, du moins à le laisser amender par le Sénat au gré de cette Assemblée, et à concentrer tous ses efforts sur le projet de loi relatif à l'état de siège, attendu, disent ceux qui se prétendent dans ses confidences, que « cette loi une fois votée, c'est l'avenir républicain sauvegardé. »

Cela revient à dire : c'est l'exécutif définitivement désarmé ! Qui aurait cru, il y a quelques années, que l'énervement, l'abaissement du pouvoir ferait un jour partie du programme de M. Dufaure ? Tant il est vrai que, sur certains chemins, les hommes ne s'arrêtent plus. Premier exemple, M. Thiers ; deuxième exemple, M. Dufaure ; ce ne sera pas le dernier.

M. Balbie vient d'être nommé rapporteur de la loi sur l'amnistie. L'honorable séna-

teur du Gers demandera que l'amnistie soit votée sans date, c'est-à-dire qu'elle comprenne tous les délits politiques commis jusqu'au jour où la loi sera votée. M. Dufaure soutiendra énergiquement le texte adopté par la Chambre des députés.

Le comité des jurisconsultes de droite vient de publier sa première consultation qui est des plus significatives : elle fait surtout ressortir l'illégalité de la commission d'enquête parlementaire, rejette le précédent d'une commission analogue créée en 1842, et entre dans un grand nombre de détails, desquels il ressort que le droit que s'arrogeaient les délégations de faire des questions aux citoyens, sur des faits étrangers aux élections contestées, EST ABSOLUMENT ARBITRAIRE.

Cette consultation est signée par le comité consultatif conservateur, composé de MM. Léon Clément, Delsol, Louis Grivart, Ernoul, Paul Lauras, Antonin Lefèvre-Pontalis, Solani et Etienne Recamier, secrétaire du comité.

Une grave question préoccupe en ce moment les députés et les sénateurs. Il paraît que les affûts des nouveaux canons seraient trop légers en proportion de la chambre. Des explications vont être demandées à M. le ministre de la guerre par des députés appartenant aux différents groupes de la Chambre.

### MISE EN ACCUSATION DES MINISTRES DU 16 MAI.

Sous ce titre, les *Tablettes d'un Spectateur* publient la nouvelle suivante :

« L'idée de mise en accusation des ministres du 16 mai que nous avons toujours refusé de prendre au sérieux, non-seulement revient sur l'eau, mais gagne du terrain dans la gauche pure. Le centre y est encore réfractaire : seulement, M. Gambetta et ses

amis, et ses ministres, savent comment on le fait toujours capituler.

Il est donc très-possible qu'en réponse à la prétendue hostilité qu'on dénonce chaque jour dans la Chambre haute, une demande de mise en accusation éclate un beau matin, comme sanction de la ridicule enquête électorale à laquelle on ne voit pas moyen d'en donner une autre.

Cette demande, il faudrait qu'elle fût acceptée par le Sénat, et les promoteurs de l'affaire ne désespèrent pas d'obtenir l'autorisation nécessaire. Ils se fondent sur certaines dispositions de quelques constitutionnels, dont ils se prétendent sûrs pour la circonstance, et sur l'impossibilité morale où seront les anciens ministres de voter dans leur propre cause. L'abstention forcée de ceux-là suffirait, croit-on chez l'ex-dictateur, pour donner une majorité favorable aux poursuites. »

Nous lisons dans une autre feuille :

« Un député de la gauche dont le langage a été souvent écouté de la Chambre, malgré les précédents politiques de ce parlementaire, a déclaré, en présence de plusieurs de ses collègues, que la majorité ne voterait le budget intégral que lorsque les ministres du 16 mai seraient mis en accusation, et qu'il fallait que le gouvernement se décide à cet acte de vigueur s'il voulait obtenir la confiance absolue de la Chambre. »

On a cherché la semaine dernière à fomenter un mouvement gréviste au Creuzot.

Ces excitations viennent de l'étranger, on en a aujourd'hui la preuve certaine.

Sur d'autres points de nos grands centres industriels, on a observé les mêmes tentatives, qui ont échoué par suite des précautions prises à l'avance par l'autorité.

M. le préfet de Saône-et-Loire vient d'être invité à se rendre à Montceau-les-Mines pour

essayer de faire cesser la grève des mineurs.

Le *Mémorial d'Amiens* annonce pour cette semaine un grand dîner chez M. Gambetta, et cite parmi les invités M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. le major Labordère.

## Etranger.

ALLEMAGNE. — La *Gazette nationale* de Berlin a publié, concernant la politique orientale de la France, un long article qui se termine de la manière suivante :

« Nous n'avons pas de conseil à donner à la France, et nous devons même nous attendre à voir l'impartialité de notre opinion mise en doute dans ce pays ; mais nous devons cependant déclarer que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement français a agi d'une manière sensée en prenant la résolution d'assister à la Conférence où l'on va procéder réellement au partage de la Turquie. »

Si le plus puissant Etat de la Méditerranée avait refusé de prendre part à la tentative que l'on fait pour créer un nouveau droit international dans les limites de sa véritable sphère d'action, c'eût été là un événement des plus graves ; mais, alors même que les intérêts sérieux et fondés de la France ne seraient pas atteints, il ne manquerait probablement pas de puissances concurrentes qui seraient prêtes à prendre la place qu'elle aurait laissée vacante, et l'effet de son refus ne serait finalement nuisible qu'à elle-même. »

ANGLETERRE. — Dans la séance de vendredi à la Chambre des lords, le comte Derby a prononcé des paroles graves.

Tout en reconnaissant que l'état de choses créé par les traités de 1856 avait cessé d'exister, il a déclaré que ces traités liaient

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir *Echo* des 12 et 13 janvier 1878.)

### FÉVRIER.

Quelle ruineur au dehors ! Pourquoi ces cris d'appel et ces huées ?...

Ah ! je me rappelle : nous sommes au dernier jour du carnaval ; ce sont les masques qui passent.

Le christianisme, qui n'a pu abolir les bacchanales des anciens temps, en a changé le nom.

Celui qu'il a donné à ces jours libres annonce la fin des banquets et le mois d'abstinence qui doit suivre.

Carn-a-val signifie, mot à mot, chair à bas ! C'est un adieu de quarante jours aux « benoîtes

poulardes et gras jambons » tant célébrés par le chantre de Pantagruel.

L'homme se prépare à la privation par la satiété, et achève de se damner avant de commencer à faire pénitence.

Pourquoi, à toutes les époques et chez tous les peuples, retrouvons-nous quelque-une de ces fêtes folles ?

Faut-il croire que, pour les hommes, la raison est un effort dont les faibles ont besoin de se reposer par instants ?

Condamnés au silence d'après leur règle, les trappistes recouvrent une fois par mois la parole, et, ce jour-là, tous parlent en même temps, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Peut-être en est-il de même dans le monde. Obligés toute l'année à la décence, à l'ordre, au bon sens, nous nous dédomageons, pendant le carnaval, d'une longue contrainte.

C'est une porte ouverte aux velléités incongrues jusqu'alors refoulées dans un coin de notre cerveau.

Comme aux jours des saturnales, les esclaves deviennent pour un instant les maîtres, et tout est abandonné aux folles de la maison.

Les cris redoublent dans le carrefour ; les troupes de masques se multiplient, à pied, en voiture et à cheval.

C'est à qui se donnera le plus de mouvement

pour briller quelques heures, pour exciter la curiosité ou l'envie ; puis, demain, tous reprendront, tristes et fatigués, l'habit et les tourments d'hier.

Hélas ! pensé-je avec dépit, chacun de nous ressemble à ces masques ; trop souvent la vie entière n'est qu'un déplaisant carnaval.

Et cependant l'homme a besoin de fêtes qui détentent son esprit, reposent son corps et épanouissent son âme.

Ne peut-il donc les rencontrer en dehors des joies grossières ?

Les économistes cherchent depuis longtemps le meilleur emploi de l'activité du genre humain. Ah ! si je pouvais seulement découvrir le meilleur emploi de ses loisirs !

On ne manquera pas de lui trouver des labeurs ; qui lui trouvera des délassements ?

Le travail fournit le pain de chaque jour ; mais c'est la gaieté qui lui donne de la saveur.

O philosophes ! mettez-vous en quête du plaisir ; trouvez-nous des divertissements sans brutalité, des jouissances sans égoïsme ; inventez enfin un carnaval qui soit plaisant à tout le monde et qui ne fasse bonte à personne.

Trois heures. Je viens de refermer ma fenêtre ; j'ai ramené mon feu.

Puisque c'est fête pour tout le monde, je veux

que ce le soit aussi pour moi.

J'allume la petite lampe sur laquelle, aux grands jours, je prépare une tasse de ce café que le fils de mon ancien portier a rapporté du Levant, et je cherche dans ma bibliothèque un de mes auteurs favoris.

Voici d'abord l'amusant Rabelais ; mais ses personnages parlent trop souvent le langage des halles...

Voltaire ; mais, en raillant toujours les hommes, il les décourage...

Molière ; mais il vous empêche de rire à force de vous faire penser...

Lesage ! arrêtons-nous à lui. Profond plutôt que grave, il prêche la vertu en faisant rire des vices ; si l'amertume est parfois dans l'inspiration, elle s'enveloppe toujours de gaieté ; il voit les misères du monde sans le mépriser, et connaît ses lâchetés sans le haïr.

Appelons ici tous les héros de son œuvre : Gil Blas, Fabrice, Sangrado, l'archevêque de Grenade, le duc de Lerme, Aurone, Scipion !

Plaisantes ou gracieuses images, surgissez devant mes yeux, peuplez ma solitude, transportez-y pour mon amusement ce carnaval du monde dont vous êtes les masques carnavales.

Par malheur, au moment même où je fais cette invocation, je me rappelle tout à coup une lettre à écrire et qui ne peut être retardée.



On compte sans l'indépendance des Vendéens, et l'on ne réussira qu'à rendre de plus en plus odieuse, aux yeux des électeurs, une politique qui ne vit que de délations et de ridicules menaces. »

La commission d'enquête s'est rendue ensuite aux Sables-d'Olonne.

#### POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Les étudiants de nos Facultés se proposent, à l'exemple de leurs camarades parisiens, d'inviter les *estudiantinos espagnols* qui font en ce moment les beaux jours de Paris, à s'arrêter à Poitiers, lorsqu'ils reprendront le chemin de Madrid. »

#### TOURS.

M. Emile Lafon n'a pas le don de plaire aux radicaux. Aussi, sans tenir compte de son talent, de ses services, la municipalité de Tours s'était empressée de le destituer de ses fonctions de directeur de l'École des Beaux-Arts. Mais, si M. Lafon n'est pas radical, il est parfaitement au courant de ses droits et il a osé faire comparaître ladite municipalité devant les tribunaux. Les tribunaux ont pensé que M. Lafon avait raison et lui ont alloué son traitement et 3,000 fr. de dommages-intérêts. C'est l'argent des contribuables qui paiera la bévue haineuse des administrateurs républicains.

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 28 février 1878.

#### NAISSANCES.

- Le 4. — Lucie-Gabrielle-Elisabeth Pellemeule, rue de la Comédie. — Pierre-Arthur Juquois, rue du Temple.
- Le 5. — Madeleine-Augustine-Marie-Louise Sabatier, rue Saint-Jean.
- Le 6. — Louis Bataillon, à l'Hospice.
- Le 8. — Louise-Charlotte Gaudu, rue de la Visitation.
- Le 9. — Louis Guillaume Léger, rue de la Visitation. — Alexandre Leroy, à l'Hospice.
- Le 10. — Edouard Rousse, rue Nationale. — Alfred Sauton, rue du Petit-Maure. — Augustine-Mélanie Moulin, route de Varrains.
- Le 11. — Baptiste-Louis Renard, rue du Portail-Louis. — Pauline Gravelot, à l'Hospice.
- Le 12. — Emilie Rossignol, quai de l'École. — Paul-Marie-Edmond Coquebert de Touly, rue de l'Abreuvoir.
- Le 13. — Arthur Breton, rue de Nantilly.
- Le 15. — Eugène-Joseph Auger, rue de la Visitation. — Emma-Florentine Delarue, rue de la Croix-Verte. — Berthe Beaupérin, rue Saint-Nicolas.
- Le 20. — Alphonsine Pradel, rue de la Visitation.
- Le 21. — Maria Perrot, rue de Fenet.
- Le 22. — Welcy-Hortense-Marie Ollivon, rue de la Petite-Bilange. — Gabriel Girard, quai de Limoges. — Louis Girard, quai de Limoges.
- Le 24. — Rachel-Marie Dueymes, rue Saint-Jean.
- Le 26. — Jeanne-Marie Meroier, rue Saint-Nicolas.
- Le 27. — Edouard-Léon Méricard, rue Saint-Jean.
- Le 28. — Adrien Leclerc, porte du Bourg. — Félicité-Marie Lemaitre, à l'Hospice.

#### MARIAGES.

- Le 5. — Charles-René Ducamp, avocat, a épousé Louise-Nelly Rottier, tous deux de Saumur.
- Le 11. — Alexandre Jalambic, marchand revendeur, a épousé Claire Bodson, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 16. — François Hergué, cordonnier (veuf), de Varrains, a épousé Clémentine-Florence Isidor dit Palatini, femme de chambre, de Saumur.
- Le 18. — Joseph Boisgas, journalier, a épousé Claire Léger, couturière (veuve), tous deux de Saumur. — Jean-Baptiste Foulonneau, cocher, a épousé Marie Fleau, cuisinière, tous deux de Saumur.
- Le 19. — Léonce-Augustin-Désiré Bonneau, négociant, a épousé Marie Guédon, sans profession, tous deux de Saumur. — François-Xavier Voelcker, photographe, a épousé Hermine Chévrier, sans profession,

tous deux de Saumur. — Henri-Prudent Hériveau, négociant, de Nantes, a épousé Delphine Leboulo, sans profession, de Saumur.

Le 25. — Joseph-Léon Lafosse, employé de chemin de fer, a épousé Victoire-Léontine Harrault, couturière, tous deux de Saumur. — Charles-Emile Lesueur, jardinier, a épousé Marie-Louise Davy, couturière, tous deux de Saumur.

Le 26. — André-Pierre Bougreau, sculpteur sur ivoire, a épousé Marie Garnault, couturière, tous deux de Saumur. — François Bernard, capitaine d'artillerie, de Châtellerault, a épousé Blanche-Justine Berthe, sans profession, de Saumur.

Le 27. — Henri-Emilien Perruchot, marchand, a épousé Marie-Louise Grénetier, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 28. — Pierre Biardeau, propriétaire (veuf), a épousé Virginie Poidevin, sans profession, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS.

- Le 1<sup>er</sup>. — Jean-Jules Torquand, négociant, 45 ans, place de l'Arche-Dorée.
- Le 4. — Louis Perrot, journalier, 52 ans, rue du Petit-Pré.
- Le 6. — François Bouton, propriétaire, 62 ans, hameau du Petit-Puy.
- Le 7. — Adolphe Leroy, tailleur de pierre, 66 ans, rue de Nantilly.
- Le 9. — Louise Gassault, journalière, 77 ans, veuve Jean Gouyon, rue Saint-Nicolas.
- Le 10. — Adolphe Pineau, propriétaire, 78 ans, rue du Portail-Louis.
- Le 11. — Georges-Marie-Alphonse Lubin, arçonner à la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte, 24 ans, à l'Hospice.
- Le 13. — Jean Salmon, journalier, 77 ans, à l'Hospice.
- Le 15. — Eugène-Auguste Moreau, 40 ans, à l'Hospice.
- Le 18. — Albert-Eugène Gaborit, 48 mois, rue de la Croix-Verte. — Valère dit Barault, paveur, 69 ans, à l'Hospice.
- Le 19. — Henriette-Marguerite-Eugénie Barrucand, sans profession, 47 ans, rue du Portail-Louis.
- Le 20. — Alphonsine Pradel, 2 jours, rue de la Visitation.
- Le 22. — Charles-Victor Périody, 3 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.
- Le 23. — Jacques Joussetin, serrurier, 64 ans, rue des Capucins. — Charles Blanchet, cultivateur, 74 ans, à l'Hospice.
- Le 24. — Marguerite-Marie Chedevergne, 4 ans, rue de la Tonnelle. — Anne Pichot, journalière, 64 ans, veuve Louis Percevault, rue de la Visitation. — Marie-Louise Bardou, marchande de poisson, 52 ans, veuve Félix Delhumeau, à l'Hospice.
- Le 25. — Julien Leroux, journalier, 76 ans, à l'Hospice. — Jeanne Albert, rentière, 68 ans, à l'Hospice.
- Le 27. — Jeanne Touzeau, rentière, 84 ans, veuve René Tarode, quai de Limoges. — Rose-Céline Lamarque, sans profession, 68 ans, veuve Gabriel Sclafer, hôtel des Postes.

#### Sur la mort de M<sup>lle</sup> Marie de...

#### ÉLÉGIE.

Réponds-moi, déité farouche et si cruelle :  
Quoi donc a stimulé ta rage et ton courroux ?  
Serait-ce parce que, bonne et spirituelle,  
La jeune et belle, enfin bien noble demoiselle,  
Avait le front très-vaste et le regard si doux ?

Ne pas compter vingt ans et se nommer Marie,  
Prénom avec lequel on fait le mot aimer...  
A cet âge qui veut que la femme sourie,  
Où tout n'est que bonheur, espoir et rêverie...  
Ce rapt, ô mort, comment l'as-tu pu consommer ?

Elle naquit au mois où s'entr'ouvrent les roses (1),  
A l'époque où le ciel redevient pur et beau,  
Où l'enfant, butinant toutes les fleurs écloses,  
Ne voit dans le lointain que de bien douces choses...  
Puis, aujourd'hui, plus rien — qu'une croix, un tombeau !

La jeune vierge git tout auprès de sa mère,  
A l'ombre, toutes deux, de grands saules pleureurs ;  
Ensemble, toutes deux, sous un bloc funéraire,  
L'une attend son époux et l'autre son cher père.  
De loin, bonnet en main, passent les laboureurs....

Les linots, les bouvreuils, sur cet arbuste même,  
Reconstruisent leurs nids de mousse brin à brin.  
Leurs petits, tout joyeux et bien sûrs qu'on les aime,  
Écoutant de leur mère et le chant et le thème,  
Sur le duvet moelleux bêgaieront son refrain.

(1) Avril 1858.

Mais les pauvres ont vu disparaître l'aumône  
Que sa main délicate à tous offrait si bien.  
L'or même peut blesser, si celui qui le donne  
Exige absolument que l'oblige le prône.  
C'est plus que vaniteux, car c'est antichrétien.

Nul ne connaît à fond ce mystère insondable...  
La vie est-elle ou non complice de la mort ?  
L'une féconde tout — et l'autre, inexorable,  
Détruit tout. Et sa haine est incommensurable,  
Et c'est entre ses mains qu'est fixé notre sort.

Mais pourquoi donc mourir, si légère d'années ?  
La perfide faucheuse agit tout à rebours.  
Toutes fleurs ne devraient s'effeuiller que fanées...  
Celle qu'ont envié les beautés surannées,  
Qui l'a vue une fois, s'en souviendra toujours !

Janvier 18 78. Villebrier près Saumur.

CH. MARCHAND.

Si quelques amateurs de littérature désirent lire l'Élégie que j'ai faite lors de la mort de M. Thiers, et qui vient d'être récemment imprimée, ils pourront se la procurer chez mon frère Emile Marchand, passementier, rue Saint-Jean, n° 34. Je joins les quelques mots que notre plus grand poète a bien voulu m'adresser :

« Vos vers, Monsieur, m'ont vivement touché. Je vous remercie par mon plus cordial serrement de main.

» VICTOR HUGO. »

#### Faits divers.

##### LA PROPHÉTIE DE SAINT MALACHIE.

On a beaucoup parlé, depuis la mort de Pie IX, de la prophétie de saint Malachie. Cette prophétie, dont l'auteur était archevêque d'Armagh, en Irlande, vers 1140, concerne tous les pontifes romains qui se sont succédés depuis Célestin II (1143), jusqu'à Léon XIII (1878), et fait encore allusion à neuf papes, successeurs de Léon XIII.

On sait que la devise concernant Pie IX était : *Cruce de Cruce*, la croix de la croix. Celle qui s'applique à Léon XIII est : *Lumen in celo*, la lumière dans le ciel.

Voici les devises concernant les neuf papes qui succéderont à Léon XIII :

- Ignis ardens* : le feu ardent.  
*Regio depopulata* : la religion dépeuplée.  
*Fides intrepida* : la foi intrépide.  
*Pastor angelicus* : le pasteur angélique.  
*Pastor et nauta* : pasteur et pilote.  
*Flos florum* : la fleur des fleurs.  
*De mediate luna* : du milieu de la lune.  
*De labore solis* : du travail du soleil.  
*Gloria olivæ* : la gloire de l'olive.

Il est à remarquer que toutes les prophéties de saint Malachie, lesquelles sont imprimées depuis 1594, sont frappantes de justesse dans leur application.

Deux ou trois exemples suffiront pour le démontrer.

La devise de Pie IV (1775) est celle-ci : *Peregrinus apostolicus* : le voyageur apostolique. Or ce pontife, quand le Directoire eut proclamé la république à Rome, fut enlevé de cette ville et conduit successivement aux environs de Florence, à Parme, à Turin, à Briançon, à Grenoble, enfin à Valence, où il mourut.

La devise de Pie VII (1800), est : *aquila rapax*, l'aigle ravissante.

On sait que l'aigle ravissante de Napoléon vint arracher Pie VII de la Ville éternelle, pour le transporter à Fontainebleau comme une proie.

Enfin, Pie VIII (1829) réalisa, par ses mœurs irréprochables et son zèle ardent pour la religion, la devise que le prophète Irlandais lui avait décernée, sept cents ans d'avance : *Vir religiosus*, l'homme religieux.

Cette série de dix pontifes, compris Léon XIII, nous mène-t-elle aux derniers temps ?

Rien ne l'indique dans le document de l'archevêque d'Armagh. Le saint nous révèle seulement qu'il y aura un pape nommé Pierre lorsque la fin du monde aura sonné.

« Dans la dernière persécution de la sainte Eglise romaine, dit-il en terminant, un Pierre remplira le siège apostolique. Ce pontife paîtra les brebis confiées à sa garde, au milieu de beaucoup d'affliction. Ce temps fâcheux étant passé, la ville aux sept collines sera détruite, et le juge redoutable viendra juger le monde. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Darrès : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,841 : M<sup>lle</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,735 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement ; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse ; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épousement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean, 23 ; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BÉSSON, successeur de M. TEXIER ; M. NORMANDINE, pharmacien, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (148)

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 11 mars 1878,

Représentation de M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS.

#### L'Étoile du Nord

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Scribe, musique de MEYERBEER.

- 1<sup>er</sup> tableau : Le Tartare de l'Ukraine.  
2<sup>e</sup> tableau : Un Camp russe.  
3<sup>e</sup> tableau : La Folie.  
4<sup>e</sup> tableau : Le Couronnement de Catherine.

M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS remplira le rôle de Catherine.

Distribution. — Danilowitch, MM. Pellin ; Peters Michaëlof, Odezenne ; Gritsenko, Martin ; Georges, Davy ; maître Reynolds, Dorlin ; le général, Leroy ; Ismaïloff, Letemple ; Catherine, M<sup>me</sup> Hasselmans ; Prascovia, Lelong ; Nathalie, Lévy-Brun ; Echemonia, E. Simon ; le colonel, MM. Dorlin ; un ouvrier, Letemple.

Seigneurs et dames de la cour, grenadiers de la garde, cosaques réguliers, jeunes soldats, charpentiers, cantiniers, etc.

Au 2<sup>e</sup> tableau, *Danse Russe*, par M<sup>me</sup> Roselli, Berthe Delas et Michelli.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thiou, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (février 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

**Texte.**

Le Courage. — L'Arche de Mary, simple récit. — La Chasse de sainte Rolende, à Gerpinnes (Belgique). — Administration de la France avant 1789 : les Baillifs et Sénéchaux. — Blèvement, grassement. — Le Chien de berger. — Les Souterrains de Saint-Clément de Rome. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (suite). — Une Aquarelle de Decamps. — L'Aigre de cèdre. — L'Art aux Etats-Unis. — Manu-corde. — Bonnes manières. — Les Machines à coudre aux Expositions universelles. — L'amour maternel chez les poules. — Adrien Brouwer. — Voyage en Arabie, par Fulgence Fresnel. — Saint-Jean-du-Doigt. — Une Boutique de cordonnier à Constantine. — Des Images transparentes sur verre ; conseils. — L'Art de s'orienter. — Si les Bêtes ne sont que des automates, anecdote. — La Sauterelle à sabre. — La Niche des Quatre Saints, à Or-San-Michele (Florence).

**Gravures.**

Le Courage militaire, statue par Paul Dubois. — La chasse de sainte Rolende, à Gerpinnes (Belgique). — Chiens de Berger dans la Camargue, peinture par Vayson. — Les souterrains de Saint-Clément de Rome. — Les petits nautonniers, aquarelle de Decamps (Musée du Louvre). — La première Machine à coudre inventée par Thimonnier (Conservatoire des arts et métiers). — Poules et jeunes filles, composition et dessin de Jules Girardet. — Un Fumeur, par Adrien Brouwer (Musée du Louvre). — Chapelle située sur la montagne de Saint-Jean-du-Doigt, près de Morlaix. — Une Boutique de cordonnier à Constantine. — La Sauterelle à Sabre déposant ses œufs. — La Niche des Quatre Saints, à Or-San-Michele (Florence).

**Injection Brou et Capsules Ricord** (Voir aux annonces).

Plus de 100,000 guérisons radicales. 30 ans de succès. Preuves faciles. M. CONSTANT-SIENON, à Saumur, pharmacien et fabricant.

**AUX ASTHMATIQUES** l'Asthme, la toux, l'oppression, qu'on ne guérit que par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Ferté Vidame (Eure-et-Loir). 25 ans de succès, des milliers de cures. Brochure gratis.

**Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER**

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : un million de francs  
27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.  
Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.  
Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

RECOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

**QUINA LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge  
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIENS  
Dépôt à Saumur : CHEVEVERGNE, pharmacien.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MARS 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	74 55	20	Crédit Foncier, oct. 500 f. 250 p.	640			Canal de Suez	766 25	2 50		
4 1/2 %	103 10	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660	2 50		Crédit Mobilier esp.	591	2 50		
5 %	110 30	15	Crédit Mobilier	165		2 50	Société autrichienne	550		1 25	
Obligations du Trésor, 1. payé.	495		Crédit foncier d'Autriche	318 75			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	501		Charentes, 500 fr. l. p.	130		7 50	Orléans	344			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501		Est	650	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	341 50			
— 1865, 4 %	524 50		Paris-Lyon-Méditerranée	1580			Est	339 50			
— 1869, 3 %	398 75		Midi	797 50	2 50		Nord	344 75			
— 1874, 3 %	391 50		Nord	4930	1 25		Ouest	343			
— 1875, 4 %	510		Orléans	1163 75	11 25		Midi	339 50			
— 1876, 4 %	499 50		Ouest	730		2 50	Charentes	2 8			
Banque de France	3165		Vendée, 500 fr. l. p.	1351 25		3 75	Vendée				
Comptoir d'escompte	707 50		Compagnie parisienne du Gaz	307 50		2 50	Canal de Suez	554			
Crédit agricole, 200 f. p.	340		C. gén. Transatlantique								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 24 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	omnibus.
9 — 1 — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir.
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers) omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

- 1<sup>o</sup> BELLE MAISON, à Saumur, quartier de Nantilly, place et rue du Presbytère ; remise, écurie, deux jardins, gaz et eau de la ville, caves.
  - 2<sup>o</sup> TRÈS-GRANDE CAVE dans le roc, avec entrée sur la place.
  - 3<sup>o</sup> AUTRE MAISON, place du Presbytère, caves, jardin.
  - 4<sup>o</sup> TRÈS-JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, à la Croix-Cassée, près Saumur ; 47 ares de jardin ; maison de jardinier.
- Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (58)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1878,

**PORTION DE MAISON**

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

**A LOUER DE SUITE**

**APPARTEMENT**

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûté, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

**A CÉDER** (pour cause de santé), une usine métallurgique, susceptible de grande extension. Procédés nouveaux de fabrication. Affaires : 600,000 fr. Bénéfices nets minimum : 120,000 fr. Apport demandé : 400,000 fr. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (138)

**VÉRITABLES CAPSULES RICORD**

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées ; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

**PILULES ET SIROP FAVROT**

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure ; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc. ; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général : pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre ; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

M. JOUILLE, horloger à Saumur, donne un démenti formel aux bruits que l'on se plaît à répandre qu'il quitte les affaires. (124)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile. S'adresser au bureau du journal.

**EAU FIGARO** teint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médaille or.

Démonstration gratis. VIGIER, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger. (29)

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, et comptable, demande une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

**M. RIELLANT**

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

**MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES**

**LÉPICIER, successeur de GILLET**

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., etc.

M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

**A LA PROVIDENCE**

**FABRIQUE DE FLEURS**

35 et 40, rue Saint-Jean,

**MILLES DURVILLE**

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.